

**RAPPORT DE LA FONDATION FRANÇOIS-LOUIS BOREL**

**CENTRE PEDAGOGIQUE ET THERAPEUTIQUE DE DOMBRESSON**

**EXERCICE 2015**

135e RAPPORT ANNUEL

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA FONDATION  
FRANÇOIS-LOUIS BOREL**

Au 31 décembre 2015

M.	Richard BARZE, architecte, président, Cernier	dès 2005
M.	Jean-Marc TERRIER, notaire, vice-président, Cernier	dès 1997
Mme	Mireille BELTRAME, administratrice, Dombresson	dès 2013
Mme	Christine FISCHER, infirmière, députée au Grand Conseil, Saules	dès 2009
Dr	Jean-Louis GIOVANNONI, médecin, Dombresson	dès 2001
Dr	Pierre-Alain KRAMER, médecin-dentiste, Chézard	dès 1997
Drsse	Stéphanie MAULER, psychiatre, Neuchâtel	dès 2001
Mme	Yvette PAROZ VEUVE, greffière, Savagnier	dès 2009
Mme	Anne-Christine PELLISSIER, Engollon (pour la commune de Val-de-Ruz)	dès 2013
Mme	Laurence PERRIN, conseillère communale, Cortaillod	dès 2010
M.	Jean-Bernard STEUDLER, agriculteur, député au Grand Conseil, Chézard	dès 2013

Représentant du Service des Institutions pour Adultes et Mineurs :

M. Luca FUMAGALLI, adjoint au chef de service

Représentants de la direction :

M. Jean-Marie VILLAT, directeur  
M. Vincent PERRIN, sous-directeur  
M. Patrick MELICHAR, administrateur  
M. Gilbert EPPNER, adjoint de direction

Représentant du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence :

Drsse Hélène BEUTLER, médecin chef

Représentants du personnel :

M. Silvio ARCELASCHI, responsable bâtiment  
M. Christophe MIRONNEAU, enseignant  
M. Gustavo RUEGGER, éducateur

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Par testament du 2 juillet 1864, François-Louis Borel a institué l'Etat de Neuchâtel héritier de ses biens, à charge de les affecter à une oeuvre d'utilité publique désignée par le Grand Conseil.

Aux termes d'un décret du 19 novembre 1873, le Grand Conseil décide de consacrer ces biens à la fondation d'un asile pour l'enfance malheureuse.

Le 17 juin 1876, il arrête que l'asile en question sera établi à Dombresson et charge le Conseil d'Etat de pourvoir à l'acquisition des terrains nécessaires.

A l'origine, les hôtes de l'institution étaient dans leur quasi-totalité des orphelins. Certaines transformations profondes intervenues dans notre société au cours de ces dernières décennies, ont eu pour conséquences la réduction progressive du nombre des orphelins et leur remplacement par des enfants inadaptés (enfants nés hors mariage, de parents divorcés, enfants atteints de troubles du comportement ou de déficience mentale. Dès lors, la nécessité s'est fait sentir au cours des dernières années de spécialiser nos institutions pour enfants et adolescents, ceci afin d'en tirer le maximum d'avantages, de résultats et d'efficacité. Cette évolution a encore été accélérée par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Depuis 1967, au lieu d'être ouvert à tous les enfants orphelins ou abandonnés comme le voulait à l'origine le législateur, le Centre pédagogique de Dombresson s'est donc spécialisé dans l'accueil, le traitement, l'instruction et la formation d'une catégorie déterminée d'enfants, à savoir ceux souffrant de troubles du comportement.

En 1995, le Centre pédagogique est devenu Centre pédagogique et thérapeutique reconnu comme station de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents par la Fédération des Médecins suisses.

## RAPPORT DU PRESIDENT POUR L'ANNEE 2015

L'année 2015 fût calme et sereine sur le plan du fonctionnement de l'institution.

En revanche plusieurs événements parallèles, traités dans mes rapports des années précédentes, ont trouvé leurs épilogues de façon plus ou moins heureuse.

Je veux parler en premier lieu du dossier d'implantation d'une structure concordataire fermée pour filles à l'emplacement de la ferme, au Sud de la parcelle. Malgré l'engagement de la Commission de surveillance, de la Direction et de tous les acteurs de ce projet, les doutes émis en regard de la lenteur des décisions et de la remise en cause des multiples critères conduisant cette étude, se sont confirmés sous la forme d'un renoncement pur et simple du canton de Neuchâtel à piloter et réaliser cette institution. C'est probablement dans le canton de Fribourg que ce projet verra le jour, dans une institution existante. Pour nous il s'agit maintenant de remettre l'ouvrage sur le métier afin de trouver, à cet emplacement privilégié, une affectation synergique avec notre institution.

La recapitalisation de Prévoyance.ne entraîne des charges très importantes pour toutes les institutions du canton, dont la nôtre. L'amortissement de l'emprunt effectué jusqu'à ce jour et des emprunts futurs ne sont pas pris en charge par l'Etat, de même que l'augmentation de la part des cotisations, selon des règles imposées et quelque peu tortueuses, qu'il serait trop long d'exposer dans ce texte. Comme d'autres, la Commission de surveillance a accepté d'adhérer au recours formulé par l'ANMEA.

A noter qu'à cela s'ajoute la décision du Conseil d'Etat de percevoir un intérêt sur le cautionnement qu'il consent pour permettre le fonctionnement de la trésorerie courante par un crédit bancaire.

Les travaux d'amélioration énergétique peinent à démarrer en raison des exigences de l'OFJ relatives à la nécessité de présenter un budget global de tous les bâtiments avec la prise en compte de critères supplémentaires tels que la sécurité, la protection incendie, l'analyse des substances dangereuses, et j'en passe. Le délai de 18 mois minimum pour le traitement du dossier par l'OFJ, après établissement des devis exigés, a sensiblement retardé le début des travaux, malgré le fait que nous avons obtenu une autorisation anticipée pour le bâtiment E. Les élèves devront donc passer un hiver supplémentaire dans de mauvaises conditions.

Quelques points positifs, tout de même :

- La présence, depuis notre séance de Commission de novembre 2015, du Dr. Hélène Beutler, médecin-chef du SPEA, remplaçante du Dr. Mickaël Renk, à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue.
- L'engagement et la fidélité de tous les membres de la Commission de surveillance, appréciant la cohésion de l'équipe éducative et la bonne gestion de l'institution par la direction.

Aussi, je tiens à remercier l'ensemble des protagonistes de ce succès, pour l'excellente qualité du travail accompli, favorisant le bon fonctionnement de l'institution et gage de l'enthousiasme nécessaire à affronter l'avenir avec volonté.

Richard Barzé, Président

## RAPPORT DU DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2015

Malgré les nombreux problèmes liés à la prise en charge d'enfants et adolescents présentant des problématiques comportementales parfois importantes, l'année 2015 s'est déroulée dans d'excellentes conditions. La qualité des interventions de mes collègues de la direction, du personnel éducatif, enseignant, administratif et des services généraux y contribue particulièrement. Je tiens déjà à les remercier toutes et tous de leur investissement important et permanent. Cette ambiance institutionnelle, parfois qualifiée d'un peu "familiale", contribue très certainement à permettre aux enfants d'évoluer dans un climat respectueux, dans lequel la violence institutionnelle, forcément présente par le fait même du placement, est autant que possible limitée. Le développement très poussé du placement individualisé, validé par la Confédération comme par le canton de Neuchâtel, participe significativement au développement de méthodes de travail incluant une forte dimension éthique.

Cela étant, les problèmes éducatifs demeurent nombreux. Les réponses que nous apportons évoluent et évolueront encore je l'espère, mais n'enlèvent rien aux soucis que certains enfants nous créent. Certains enfants refusent par exemple de revenir dans l'institution durant plusieurs jours, voire plusieurs semaines consécutives. D'autres fuguent systématiquement. Certains présentent des difficultés comportementales sur le plan des consommations de drogues. Tel ou tel est pris, voire englué dans une situation familiale extrêmement chaotique et lourde, où il adopte un rôle qui n'est pas le sien. Ces difficultés s'expriment ensuite auprès de nous de diverses manières, souvent par des attitudes inadéquates, de la violence, voire parfois des problèmes sexuels, etc... Mais ces difficultés quotidiennes sont contrebalancées par l'établissement de relations souvent riches, profondes, authentiques, par la création de liens forts et des moments parfois simplement "magiques", qui justifient à eux seuls le travail effectué.

Je vais donc aborder ici quelques éléments de notre quotidien, sans aucune exhaustivité bien entendu.

### Enfants suivis

Nous constatons comme chaque année que le nombre d'enfants suivis par notre Fondation, enfants auxquels nous garantissons un accueil 24h/24h et 365 jours par année, est toujours significativement plus élevé que le nombre de places officiellement à disposition. Cette réalité que nous apprécions est notamment liée à l'intensification des suivis en prise en charge extérieure des enfants qui nous ont quittés (PCE). Ces PCE sont assorties d'une garantie d'accueil, tout comme les prises en charge extérieures avant placement (PCI). Dans notre approche, la PCI représente une sorte de « placement » à domicile". Les enfants ne séjournent à Dombresson qu'occasionnellement, quelques jours sur des vacances par exemple ou des parties de w.-e., mais ils peuvent y être accueillis intégralement et à tout moment. Ces formes d'accompagnement constituent des sécurités tant pour les familles que pour les écoles. Le simple fait, pour une école par exemple, de savoir qu'il y a cette possibilité, modifie le regard des adultes et permet de diminuer le stress que génèrent toujours des problèmes comportementaux aigus en classe.

Mais bien évidemment, la majorité de nos enfants bénéficie d'un placement individualisé évolutif. Certains d'entre eux cependant ne pourront définitivement pas rentrer vivre dans leur famille. Ils peuvent alors intégrer s'ils le souhaitent, après l'école obligatoire, nos phases de progression, qui se déroulent dans le cadre de studios. Ces jeunes seront ainsi de plus en plus indépendants et suivis aussi longtemps que nécessaire.

Enfin, essayant d'appliquer un principe de non-exclusion, il nous faut constater que certains enfants n'entrent dans aucune des démarches éducatives proposées. Aussi avons-nous mis en place pour l'un ou l'autre d'entre eux des prises en charges que nous

qualifions de "bas-seuil". Elles s'opèrent dans le cadre de studios situés dans d'autres villages que Dombresson. Il s'agit généralement de jeunes, pour lesquels tout placement institutionnel est rendu impossible en raison de leur comportement. Or, ces attitudes influencent bien souvent leurs pairs de manière trop significative. Notre but est alors de maintenir le lien, sans autre prétention. Ces prises en charges bas seuil sont mises en place avec tout le réseau, incluant l'OPE voire parfois l'APEA. Les indications demeurent cependant rares. Elles constituent toutefois une possibilité qui sera approfondie dans le cadre du prochain concept pédagogique et thérapeutique, retravaillé en 2016.

En chiffres, l'effectif des enfants suivis se situe en permanence autour de 60 à 65 enfants. Formellement, nous disposons de 35 places reconnues OFJ, auxquelles il faut ajouter 6 places en studio soit 41 places. Il convient d'y ajouter 10 "placement partiels", non reconnus mais tolérés, soit un total de 51 places au maximum.

### **Commissions internes de travail**

Plusieurs commissions ont travaillé durant l'année 2015, citons :

- Le forum des jeunes, qui regroupe des délégués des classes et des groupes éducatifs. Ce forum dispose de compétences lui permettant de formuler librement des propositions. Il est animé par 3 professionnels. Les projets peuvent au besoin obtenir des moyens financiers. Ce forum est très bien investi par les jeunes et a récemment suscité l'intérêt du délégué à la jeunesse du canton.
- La commission "Droit de l'enfant" a mis en place *PRISMA*, un outil d'évaluation de notre action centré sur la perception par l'enfant, de son sentiment de participation aux décisions qui le concerne. *PRISMA* est une application pratique des standards de qualités éthiques "Quality4children" eux-mêmes liés à la convention internationale des droits de l'enfant. *PRISMA* a été développé par cadres de services étatiques et des directeurs d'institutions de Neuchâtel. Nous avons prévu de l'appliquer de manière systématique, dès l'été 2016 et pendant 4 ans. Cela constituera une forme d'évaluation de notre action.
- La commission "livret d'accueil" a rédigé une brochure présentant nos prestations. Elle sera prochainement disponible et transmise aux parents comme aux enfants. La particularité de cette publication consiste à offrir des informations dans diverses langues, facilitant ainsi à des personnes parfois allophones, la compréhension de notre offre. Cette brochure, pratique, sera donc traduite dans plusieurs langues et assez largement diffusée gratuitement, soit par nous lors de la phase d'admission, soit par les services placeurs avant le début de la démarche.
- Une commission "activités artistiques" a mené une importante réflexion sur ce thème et créé concrètement un ciné-club, qui fonctionne régulièrement. L'idée de l'ouvrir au collège du village, dans le sens d'une démarche inclusive, est encore discutée.
- Enfin le "groupe ressource" demeure actif en tant que commission. Il est constitué de professionnels formés à la gestion du stress et à même d'apporter un soutien à des collègues momentanément bousculés par des difficultés graves avec des jeunes, en principe des actes de violence à leur égard. Ce groupe est animé par une psychologue du CAPPES. Une assistante sociale de l'OPE y participe pour apporter un regard extérieur.

Le principe du travail par commission est appliqué depuis des années et se traduit par des périodes actives de 2 à 3 ans généralement. S'ensuit souvent un moment de « veille », avant de reprendre si le besoin s'en fait sentir. Il implique une confiance mutuelle, seul moyen de permettre à ces groupes de travail d'apporter réellement des changements, parfois en profondeur. En principe courant 2016 ou début 2017 des nouvelles commissions internes reprendront.

### **Permanence éducative**

L'expérience de soutien pédagogique intensif "SPI", qui avait testé pendant 3 ans une prestation au bénéfice des enfants en difficulté dans les collèges du canton, a pris fin sans trouver de financement par l'ensemble des cercles scolaires. Dès lors, les locaux utilisés par le "SPI", à l'étage de la direction, ont été investis par les éducatrices de permanence éducative.

Ces lieux chaleureux et agréables composés de salon, cuisine et plusieurs chambres, permettent d'accueillir dans d'excellentes conditions les enfants qui ne peuvent temporairement rester dans nos classes, qui ont besoin de souffler, de sortir, de "faire autre chose", pour pouvoir ensuite reprendre leur activité scolaire. La permanence n'est pas un lieu de punition. C'est une sorte de « sas » qui s'avère extrêmement utile et apprécié. Les éducatrices travaillent par journée en ce lieu ouvert de 6h30 à 18h00. Elles y effectuent une tâche remarquable, avec 1-3 enfants, parfois davantage simultanément.

### **Audit de l'Office fédéral de la Justice**

Nous avons vécu au mois de mars 2015 l'audit quadriennal de la Confédération. Il s'est déroulé de manière très agréable. La volonté de notre Fondation de travailler dans le cadre de placements individualisés est pleinement reconnue par l'Office Fédéral de la Justice qui nous a proposé des modalités spécifiques de reconnaissance. Ceci nous permet d'assurer la souplesse nécessaire dans l'accueil des enfants. Nous leurs en sommes très reconnaissants.

Ces modalités permettent la poursuite du développement d'un travail de qualité, respectueux des enfants et de leurs familles, dont l'acceptation à ce haut niveau est désormais solidement ancrée.

### **Rénovation énergétique**

Ce projet indispensable est prévu depuis des années, mais a été retardé en raison de la prévision de créer, à Dombresson, une structure fermée pour filles. Récemment cependant, le Conseil d'Etat nous a informés de l'abandon de cette perspective sur notre site. Aussi le dossier de rénovation, qui devait être couplé au projet de structure fermée, a été réactivé de manière indépendante. Il avait cependant accumulé un important retard sur le calendrier initial. Nous avons finalisé en 2015 l'ensemble du projet de rénovation qui commencera concrètement en 2016. Il s'agit de travaux à hauteur de 9 millions de francs, qui s'étaleront sur 3 à 4 ans. Une commission de construction a été créée et un bureau d'architecte mandaté pour mener à bien ce chantier.

### **Comptabilité analytique**

Dès 2017, éventuellement plus tard, nous devrions être soumis au mandat de prestations. Un tel mandat ne peut être mis en place sans une comptabilité analytique. Tant l'administrateur que le directeur ont donc participé à des formations spécifiques. Nous ne sommes cependant pas encore prêts à entrer pleinement dans ce processus. Les moyens en personnel, qui nous permettraient d'avancer valablement, ne nous ont pas été octroyés par l'Etat et nous le regrettons vivement. Si nous partageons pleinement la volonté du canton d'entrer dans un tel processus, nous avons souligné la nécessité de disposer d'un minimum de moyens le permettant. Espérons que 2016 verra une évolution positive de ce dossier.

### **Centre de compétence**

À l'automne nous avons réuni l'ensemble des acteurs du centre de compétence de la Fondation Borel. Il s'agit :

- des classes Harmos 1 et 2,
- de la crèche,
- d'un médecin psychiatre et pédopsychiatre privée

- d'une structure d'animation pour enfants,
- de la psychomotricité pour la vallée et l'institution,
- des orthophonistes privées et institutionnelles,
- des médecins psychiatres et psychologues du CNPea, consultants à la Fondation Borel,
- ainsi que les prestations de l'institution elle-même pour les enfants suivis.

Ces rencontres sont très appréciées. Elles stimulent les relations entre les prestataires de services. Des informations y sont échangées générant de potentielles synergies et créant un dynamisme positif pour le site de Dombresson. Nous envisageons de continuer à promouvoir ces collaborations et le développement de ce que nous appelons le "*centre de compétence autour de l'enfance du site de la Fondation Borel*" à Dombresson.

### **Associations créées par la Fondation Borel**

L'association du four à pain vit de manière parfaitement autonome depuis maintenant 10 ans. Elle connaît une magnifique activité. Parfois, certains de nos enfants vont aider dans le cadre des manifestations organisées par le *four à pain*, toujours avec beaucoup de plaisir.

L'association du parc Binbois est une association récente, créée avec des habitants de la région. Elle offre notamment l'opportunité à des familles qui n'ont pas forcément d'animaux à domicile, d'offrir à leurs enfants la possibilité de prendre en charge ceux de notre parc animalier. Cette démarche gagnant/gagnant nous a permis:

- de pérenniser le parc des animaux, qui accueille des chèvres, lapins, paons, oies, canards et autres divers oiseaux, dont nous nous occupons durant la semaine,
- de permettre à des familles et/ou des personnes intéressées par le domaine d'activité de s'en occuper à tour de rôle sur les week-ends.

Après une année de fonctionnement, nous faisons mutuellement un bilan très positif de ce projet original.

### **Panathlon**

Parmi les dons qui nous parviennent régulièrement, il en est un qu'il convient de souligner particulièrement aujourd'hui, celui du Panathlon. Ces sportifs d'élite, regroupés en une association ayant des perspectives d'aide à l'enfance à travers le sport, fournissent depuis de nombreuses années maintenant, 2 abonnements annuels transmissibles. Ils permettent à nos enfants de se rendre aisément dans la salle de fitness du physio-club de Cernier. Cette offre du Panathlon est remarquable et effectuée très discrètement. Son utilité pour nos enfants est indéniable et l'utilisation importante de ces abonnements le démontre. Il convient de souligner la qualité de l'engagement du Panathlon qui, nous l'espérons, se poursuivra longtemps encore. Merci à eux!

### **Conclusion**

Je constate une diversité et une richesse élevée du travail effectué à Dombresson. Ce rapport énonce quelques-uns des points travaillés, mais bien d'autres pourraient y figurer. Chacun participe activement à notre action commune. Seules une unité et une volonté de travailler ensemble, pour nos enfants, peut permettre d'y trouver le plaisir que je crois percevoir parmi les collaborateurs. Je réitère donc mes remerciements à l'ensemble du personnel et autres collaborateurs de l'institution. J'adresse aussi ma reconnaissance à la Commission de surveillance pour la confiance qu'elle m'accorde et l'appui apporté à la gestion de la Fondation F.-L. Borel.

Jean-Marie Villat, Directeur

## **RAPPORT DU MEDECIN-CHEFFE DE L'EQUIPE THERAPEUTIQUE Année 2015**

Pour l'équipe médico-thérapeutique, l'année 2015 aura été marquée par les changements. Tout d'abord le départ de Mme Brigitte Alanfranchini, psychomotricienne, remplacée par Mme Laura Chuard, dès la rentrée 2015 et celui de Mme Fanny Maiorano, psychologue, remplacée par Mme Paola Mornioli, psychologue en fin d'année.

Par ailleurs, en fonction des besoins cliniques, une redistribution des prestations thérapeutiques a été effectuée, avec une augmentation de 20% des pourcentages attribués aux psychothérapeutes, équivalent à une diminution des ressources allouées aux orthophonistes.

Le départ du Dr Renk, médecin chef du CNPea et l'arrivée de nouveaux médecins cadres se sont ajoutés à ces changements sur le terrain.

Dans cette période de transition, la collaboration avec la Fondation Borel s'est poursuivie de manière constructive. Cela a été possible grâce à l'engagement de la Dresse Alina Tiulete, qui s'est impliquée tant sur le plan clinique qu'au niveau du fonctionnement institutionnel, pour assurer la continuité et la qualité dans les prises en charge des enfants accueillis au CPTD.

En raison d'une augmentation de la complexité de certains troubles présentés par les enfants, l'équipe médico-thérapeutique a différencié les approches : le nombre d'interventions en classe a augmenté et des rencontres régulières avec l'équipe pédagogique (enseignants et responsable pédagogique du centre) ont été mises en place, afin de trouver des solutions à des comportements parfois violents, ainsi qu'à des difficultés d'apprentissage importantes. En effet, ces problématiques nécessitent un grand travail de réflexion et d'adaptation de la part de tous les professionnels engagés, afin de soutenir les enfants dans leur développement.

Pour des raisons de personnel, le groupe de psychodrame n'a pas pu débuter. Ce projet sera reporté d'une année.

Le projet de créer un nouveau poste de psychologue stagiaire a été évoqué, l'encadrement d'une nouvelle collaboratrice doit cependant être soigneusement planifié, afin de garantir la qualité du travail auprès des enfants. Cette réflexion sera poursuivie en 2016.

Sur le plan institutionnel : l'équipe thérapeutique s'est réjouie d'intervenir avec la direction du centre dans les discours de la fête scolaire de fin d'année et de participer à la fête de Noël du CPTD.

Nous avons sollicité la direction du centre pour une réfection des locaux, qui a pu se faire pendant les vacances d'octobre 2015. Une réflexion sur les possibilités de regroupement des thérapeutes dans un même bâtiment/mêmes locaux a été évoquée, mais n'a pas pu être réalisée encore.

La récurrence de certains comportements à risques (consommation de substance, comportements d'ordre sexuel, comportements violents) interroge régulièrement les équipes pluridisciplinaires : une réflexion sur les compétences à développer pour faire face à ce genre de problématique devra être poursuivie. Le processus d'indication qui mène à l'accueil de certains enfants au centre et sur les informations à disposition avant leur entrée au CPTD doit également faire l'objet d'une attention particulière, afin de prévenir au mieux ce genre de problématiques.

De façon générale, au vu de la complexité des situations, une remise en question permanente des pratiques et des réponses à donner (sur le plan thérapeutique, mais aussi éducatif et pédagogique) est nécessaire pour garantir une prise en charge de qualité. Ce travail est exigeant et nécessite l'engagement de tous, à tous les niveaux.

Au nom du CNPea, je tiens donc à remercier l'engagement de l'équipe thérapeutique et saluer la bonne collaboration avec les différents intervenants.

Nous espérons également pouvoir continuer à développer nos compétences, diversifier les approches pour pouvoir répondre de façon adéquate aux besoins et demandes d'une population d'enfants et de familles particulièrement vulnérables.

Hélène Beutler,  
Médecin-chef CNPea

Mai 2016

**LISTE DES EMPLOYEURS QUI ONT COLLABORE AVEC  
LA FONDATION F.-L. BOREL EN 2015**

<b>Entreprise</b>	<b>Métier exercé/Domaine</b>	<b>Lieu</b>
<b>AP Carrelage</b>	Carreleur	1700 Fribourg
<b>Bois du petit château</b>	Gardien d'animaux	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Boucherie Centrale</b>	Boucher	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Boulangerie Gouablin – Perrin</b>	Boulangier	2052 Fontainemelon
<b>Cabinet vétérinaire T. Gilliard</b>	Aide vétérinaire	2055 St-Martin
<b>Carrosserie Tanner</b>	Tôlier	2056 Dombresson
<b>Cave de la ville de Neuchâtel</b>	Vendangeur	2012 Auvernier
<b>Châtelain info</b>	Informaticien	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Chez Sandro</b>	Cuisinier	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>CODEC SA</b>	Mécanicien	2056 Dombresson
<b>Confiserie Schmidt</b>	Gestionnaire du commerce du détail	2000 Neuchâtel
<b>Crèche de Sorimont</b>	Educateur de la petite enfance	2034 Peseux
<b>Crèche des Trolls</b>	Assistant socio-éducatif	2053 Cernier
<b>Crèche du centre-ville</b>	Educateur de la petite enfance	2000 Neuchâtel
<b>Dosenbach sports et chaussures</b>	Gest. de commerce du détail	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Electropro SA</b>	Electricien	2053 Cernier
<b>Evologia restaurant le Piano</b>	Aide cuisiner	2053 Cernier
<b>Foyer de la côte</b>	Assistant en soins communautaires	2035 Corcelles-Cormondrèche
<b>Garage Châtelain</b>	Mécanicien de maintenance	2056 Dombresson
<b>Home des 3 portes</b>	Assistant socio-éducatif	2000 Neuchâtel
<b>Hôtel de la Croix d'or</b>	Cuisinier	2054 Chézard
<b>Le plâtrier</b>	Peintre en bâtiment	2053 Cernier
<b>Menuiserie Bracelli</b>	Menuisier	2065 Savagnier

<b>Menuiserie Divernois</b>	Menuisier	2022 Bevaix
<b>Menuiserie Liabeuf</b>	Menuisier	2053 Cernier
<b>Menuiserie Vauthier</b>	Menuisier	2017 Boudry
<b>METALEM SA</b>	Cadranographe	2400 Le Locle
<b>Perroud électricité SARL</b>	Electricien de montage	2056 Dombresson
<b>Pharmacie des Forges</b>	Vendeuse en pharmacie	2300 La Chaux-de-Fonds
<b>Pharmacie Tripet</b>	Vendeuse en pharmacie	2000 Neuchâtel
<b>Reshani peinture</b>	Peinture en bâtiment	2046 Fontaines
<b>Spacecar</b>	Peintre en carrosserie	2053 Cernier
<b>Spina Rénovation</b>	Peintre en bâtiment	2042 Valangin
<b>Stauffer SA</b>	Peintre en bâtiment	2000 Neuchâtel
<b>Tecaro SA</b>	Electricien	2016 Cortaillod
<b>TOR TV</b>	Monteur Vidéo	2022 Bevaix
<b>Vurlod Fils Sarl</b>	Paysagiste	2300 La Chaux-de-Fonds

## ÉPHEMERIDE ANNEE 2015

14 janvier	Éducation routière pour les élèves des classes internes de 8 à 11H.
28 au 29 janvier	Vente du mimosa.
16 au 20 février	Camp de ski et semaine sportive pour les élèves qui fréquentent le cycle 3 du CSVR.
23 au 27 mars	Camp de ski des classes internes aux Collons (VS).
22 avril au 27 mai	Tour du canton de Neuchâtel : 6 étapes de course à pied (18 élèves ont participé au tour du canton et 4 au Walking).
6 mai	Participation d'une dizaine de collaborateurs à la journée de formation/conférence du Centre Pédagogique "Les Billodes".
29 mai	Commission de surveillance.
3 juin au 1 <sup>er</sup> juillet	Trans-Neuchâteloise : course de VTT, 5 étapes le mercredi soir (8 élèves ont participé à cette manifestation sportive).
15 au 19 juin	Semaine verte pour les élèves qui fréquentent le cycle 3 du CSVR.
1 <sup>er</sup> au 3 juillet	Tour du lac en vélo pour les élèves de la Préformation.
1 <sup>er</sup> juillet	Fête de fin d'année scolaire sur le thème "La Télé réalité".
3 juillet	Remise de diplômes pour les manifestations sportives.
3 juillet	Cérémonie de fin d'année scolaire et remise des attestations pour les élèves de la Préformation.
5 au 17 juillet	Camp d'été institutionnel au Grison et au Tessin.
22 août	Sortie du personnel.
31 août au 4 septembre	Classes vertes et camp de la Préformation.
16 septembre	Tournoi de football inter-institutions.
24 septembre	Soirée « Portes ouvertes » de la Préformation.
27 octobre	Rencontre annuelle du Centre de compétences.
20 novembre	Commission de surveillance.
4 décembre	Saint-Nicolas.
17 décembre	Noël de la Fondation Borel.

**ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2015****DIRECTION ET ADMINISTRATION**

M.	VILLAT Jean-Marie	directeur
M.	PERRIN Vincent	sous-directeur
M.	EPPNER Gilbert	adjoint de direction
M.	MELICHAR Patrick	administrateur
Mme	HALTER Lydia	secrétaire-réceptionniste*
Mme	LANGEL Lise	secrétaire-réceptionniste*
M.	LIENHER Sylvain	apprenti employé de commerce

**PERSONNEL ENSEIGNANT**

M.	BIELER Gaëtan	assistant d'instituteur(trice) et d'éducateur
Mme	DONATI Sara Linda	institutrice*
M.	GROB Laurent	instituteur
Mme	LAUMANN Christine	institutrice*
Mme	MERINO Anne-Tiphaine	institutrice*
M.	MIRONNEAU Christophe	instituteur*
Mme	ROBERT-NICOUD Karin	institutrice*
M.	SCHAER Olivier	instituteur

**PERSONNEL EDUCATIF**

Mme	AEBERLI Sephora	éducatrice*
Mme	ARMELLINO Francesca	éducatrice*
Mme	AUBERT Natascia	éducatrice*
Mme	BESANCET Ariane	éducatrice
M.	BOSCHUNG Philippe	éducateur*
Mme	CAROLILLO Claudia	éducatrice*
M.	CHIBOUT Abderrahman	éducateur
Mme	CUENAT Anita	éducatrice*
Mme	DE GIORGI Agnès	éducatrice*
Mme	DO VALE Yolanda	éducatrice*
M.	DUARTE Tiago	éducateur *
Mme	EPPNER Véronique	éducatrice*
M.	GEISER Alexandre	éducateur / resp. orientation professionnelle
Mme	GOBAT-MATTHEY Lysiane	éducatrice / maîtresse ACO*
Mme	GOLAY Marine	stagiaire éducatrice*
M.	LACREUSE Jean-Philippe	maître socioprofessionnel
Mme	LEBBAR Valérie	animatrice en atelier d'art-thérapie*
Mme	MICCIO Anna	éducatrice*
M.	MONTERO Juan-Marco	éducateur*
M.	OEUVRAY Claude	éducateur*
M.	OGUEY Bernard	éducateur*
Mme	PASCHE Virginie	stagiaire éducatrice*
M.	PINSARD Matthieu	éducateur
Mme	PONTES Lucia	éducatrice*
Mme	PORTNER Gabriela	éducatrice*
Mme	RAWYLER Catherine	éducatrice / animatrice en atelier d'art-thérapie*
M.	RHAZI Abder	éducateur*
M.	RUEGGER Gustavo	éducateur*
Mme	STEINER Yanick	éducatrice*
M.	THIERRY Jérémy	éducateur*
M.	WALTER Mathias	éducateur*

## ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2015

### PERSONNEL EDUCATIF (veilles et service de permanence éducative)

Mme	BESANCET Annette	veilleuse*
Mme	CUCHE Audrey	veilleuse*
Mme	GACHET Marianne	veilleuse*
Mme	GRAU Floriane	veilleuse / service de permanence éducative*
Mme	GUYOT-BRAICHET Corinne	veilleuse / service de permanence éducative*
Mme	JEANRICHARD Marilyne	veilleuse*
Mme	KAYUMBA Mutete	veilleuse*
Mme	MARTINELLI Virginie	veilleuse*
Mme	REMY FLAIG Anne-France	veilleuse / service de permanence éducative*

### PERSONNEL DE MAISON

M.	ARCELASCHI Silvio	concierge / responsable technique des bâtiments
Mme	BRUGES NIETO Lucy	couturière*
Mme	CAVALER Valentina	aide concierge*
Mme	GREMAUD Micheline	cuisinière (apprentie) / aide de cuisine*
M.	JACOT Denis	aide concierge*
M.	JUTZI Johnny	concierge / responsable des extérieurs
Mme	MATHYS Rose-Marie	lingère
Mme	PERRIARD Catherine	aide concierge-cuisine
M.	URFER Philippe	cuisinier*
Mme	VILLAT Josiane	infirmière*

### EQUIPE THERAPEUTIQUE

a) Centre Neuchâtelois de Psychiatrie enfance et adolescence

Dr.	BOUAZIZ Didier	pédopsychiatre*
Dresse	TIULETE-SIMION Alina	pédopsychiatre*
Mme	CRAUSAZ Annick	psychologue, psychothérapeute*
Mme	MORNIROLI Paola	psychologue, psychothérapeute*

b) Psychomotricité

Mme	CHUARD Laura	psychomotricienne*
-----	--------------	--------------------

c) Orthophonistes

Mme	BAUMBERGER Isaline	orthophoniste*
Mme	BOURQUIN Céline	orthophoniste*

\* temps partiels

## LISTE DES DONS EN ESPECES ET EN NATURE

### Exercice 2015

#### Dons en espèces

Rose-Marie et Eric BINDITH, Dombresson	300.00
Marie-Louise BOREL, Corcelles	20.00
Jean-Michel BÜHLER, Villiers	30.00
Jean-Luc DROZ Dombresson	100.00
Corinne DUPASQUIER, Neuchâtel	100.00
Fivaz SA, Boudevilliers	100.00
Catherine et Michel GONELLA, Fenin	100.00
Micheline GREMAUD, Dombresson	100.00
Bernard JEANNERET-GRIS, Chaux-de-Fonds	100.00
JF Automobiles Sàrl, Fontainemelon	50.00
Moto-Club des Neiges, Cernier	100.00
OPAN Concept, Neuchâtel	200.00
Sylvia OPPLIGER, Le Pâquier	20.00
R + H Botteron Transports SA, Chézard-St-Martin	50.00
Sylvain RACINE, Colombier	50.00
Sylviane et Rémy RACINE, Dombresson	100.00
Service de bénévole Val-de-Ruz	50.00
Société des Anciens de l'Orphelinat	100.00
Marguerite et René SOMMER, Les Posats	100.00
Union des paysannes neuchâteloises	100.00
<b>Total en CHF</b>	<b>1870.00</b>

#### Dons en nature

- BENU Pharmacie Bornand, Neuchâtel, lots pour notre camp de ski.
- Boutique Métro, Neuchâtel, lots pour notre camp de ski.
- Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary, lots pour notre camp de ski.
- Françoise CUCHE, Dombresson, divers outils de jardinage.
- HCC, La Chaux-de-Fonds, entrées gratuites pour un match de hockey.
- Marie-Claire LIECHTI, Les Geneveys-Sur-Coffrane, divers jeux et matériels de sport.
- La Boîte à Jouets, Cernier, divers jeux et jouets.
- Jean-Daniel MATILE, Chézard-St-Martin, plusieurs dons.
- Migros, Cernier, lot pour notre camp de ski.
- Panathlon International de Neuchâtel, abonnements au physic-club
- Pharmacie Amavita Tripet, Neuchâtel, lots pour notre camp de ski.
- Pharmacie du Soleil, Neuchâtel, lots pour notre camp de ski.
- PharmaciePlus Marti, Cernier, lots pour notre camp de ski.
- Scrap café, Cernier, lots pour notre camp de ski.
- Swatchgroup, Bienne, lots pour notre camp de ski.
- Philippe URFER, Dombresson, deux ballons de football.
- Voegele Shoes, Neuchâtel, lots pour notre camp de ski.